

PROCES-VERBAL de la séance du 25 juin 2012

La séance du Conseil général s'ouvre à 20h00, sous la présidence de Monsieur Vincent Bolay. Il salue la présence de Monsieur Daniel Röchat, boursiër communal de Lully.

Monsieur le Président lit l'ordre du jour et demande si quelqu'un souhaite y apporter une modification. Ce n'est pas le cas. Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il a reçu un postulat pour l'installation d'un éclairage public dans les zones habitées. Il propose de l'ajouter à l'ordre du jour avant le point 10 qui est *Divers et Propositions*. Avec cette modification, l'ordre du jour sera suivi tel que proposé.

Appel :

L'appel est fait par Madame Lauren Blanc, secrétaire du Conseil. 53 membres sont présents sur 79 assermentés.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président déclare que la séance peut se poursuivre et invoque la bénédiction de Dieu sur les travaux de l'assemblée.

Approbaton du dernier procès-verbal :

Monsieur Vincent Bolay informe l'assemblée que le procès-verbal de la séance du 26 mars 2012, approuvé par le bureau, était à disposition des membres du Conseil un quart d'heure avant la séance ainsi que sur le site Internet de la Commune (... ..).

Le Président demande si quelqu'un désire la lecture totale ou partielle. Cela n'est pas le cas. Il demande ensuite si quelqu'un désire y apporter des modifications.

Ensuite, le procès-verbal de la séance du 26 mars 2012 est accepté à l'unanimité.

Assermentation :

Monsieur Vincent Bolay informe l'assemblée qu'il a reçu quatre demandes d'assermentation et demande si d'autres personnes dans la salle désirent être assermentées.

Il prie les intéressés de venir devant l'assemblée pour la prestation de serment et demande à toute l'assemblée de se lever. Monsieur le Président passe à la lecture de l'article 4 du règlement communal et demande la promesse de :

Monsieur	Pierre BOLAY
Monsieur	Marc PRIOR
Madame	Saskia SCHUTZLE
Madame	Fabienne SENDALL

Monsieur Vincent Bolay leur souhaite la bienvenue et déclare qu'ils peuvent d'ores et déjà participer aux travaux de l'assemblée.

Correspondance

Monsieur Vincent Bolay informe l'assemblée que le bureau a reçu une lettre de démission de Monsieur Eric ROCHAT, qui a quitté la commune.

Communications de la Municipalité

Madame Marlise Holzer, notre syndic, annonce que les travaux de rénovation de la STEP terminent avec un bouquet de chantier le 22 juin 2012 au refuge Joli Boiron.

Madame Holzer nous rend attentifs à la publication de « Lully info » qui informe la population de ce qui se passe dans notre village.

En ce qui concerne l'élimination des déchets, la Confédération impose de nouvelles directives pour les ordures ménagères à partir du 1^{er} janvier 2013, date à laquelle notre municipalité va introduire une taxe au sac. Ce sera une manière plus simple et moins coûteuse qu'une taxe au poids.

Lors du prochain Conseil Général, notre municipalité nous soumettra un nouveau règlement sur le traitement des ordures à approuver ainsi que tous les détails sur l'utilisation de ces sacs, la taxe prévue, et des allègements possibles. Elle proposera d'équiper la commune avec des moloks, modèle CITY, comme on voit déjà dans des communes à proximité.

Grâce à l'initiative de quelques mamans de Lully, la cantine scolaire provisoire reprendra ses services à la petite salle communale.

Quant à la sécurité autour du collège, des barrières entre les places de parc et l'école ont été posées. Des chicanes pour la sécurité des vélos devraient être posées dans le courant de la semaine.

Nos municipaux communiquent leur souci pour le tracé proposé pour le contournement de l'autoroute qui touchera notre commune. Ils ne manquent à aucune occasion pour défendre les intérêts des citoyens de Lully afin d'obtenir toutes les confirmations de l'OFROU pour limiter les nuisances autoroutières.

Elections réglementaires

Selon l'article 8 de notre règlement, le conseil nomme dans son sein chaque année avant le 1^{er} juillet :

- son président
- son vice-président
- deux scrutateurs et deux suppléants

Election à la présidence

Pour l'élection à la présidence, Monsieur le Président laisserait sa place au vice-président, Monsieur Fabien Coucet. Celui-ci étant absent, il demande à Monsieur Walter Gfeller, ancien président du Conseil, de présider pendant l'élection. Monsieur Vincent Bolay est d'accord de poursuivre son mandat jusqu'au 30 juin 2013 mais il précise que ce sera la dernière année.

Monsieur Gfeller demande s'il y a d'autres propositions pour la présidence. Il n'y en a pas. L'assemblée passe au vote à bulletin secret comme le dit l'article 9 de notre règlement.

Monsieur Vincent BOLAY est élu Président du Conseil Général de Lully par 51 voix sur 57 valables.

1 bulletin nul, 3 blancs et 2 voix éparses. Monsieur Bolay remercie Monsieur Gfeller d'avoir remplacé le vice-président et remercie l'assemblée pour la confiance accordée.

Election à la vice-présidence

Monsieur Fabien Coucet avait communiqué son accord de poursuivre son mandat jusqu'au 30 juin 2013. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres propositions. Cela n'est pas le cas. L'assemblée passe au vote à bulletin secret comme le dit l'article 9 de notre règlement.

Monsieur Fabien COUCET est élu vice-président du Conseil Général de Lully par 51 voix sur 57 valables.

6 bulletins blancs.

Election des scrutateurs

Selon l'article 9 du Règlement du Conseil général, les scrutateurs et leurs suppléants sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second.

Les scrutateurs en place sont Madame Mireille Schmid et Monsieur Olivier Creteigny. Monsieur le Président leur demande s'ils sont d'accord de poursuivre leur mandat.

Ils répondent tous les deux par l'affirmative.

Il n'y a pas d'autres propositions.

Monsieur Olivier CRETEGNY et **Madame Mireille SCHMID** sont élus scrutateurs, à la majorité.

Election des scrutateurs suppléants

Les scrutateurs suppléants en place sont Monsieur Claude PRIOR et Madame Viviane RONDOT. Monsieur le Président leur demande s'ils sont d'accord de poursuivre leur mandat.

Ils répondent tous les deux par l'affirmative.

Il n'y a pas d'autres propositions.

Monsieur Claude PRIOR et **Madame Viviane RONDOT** sont élus scrutateurs suppléants, à l'unanimité.

Election à la Commission de Gestion

Bien que la Commission de Gestion soit une commission permanente, une tradition bien établie dans notre conseil veut que les membres de celle-ci montent en grade chaque année, ce qui permet au rapporteur de se retirer. Elle se compose de 5 personnes, dont un rapporteur, 2 membres et 2 suppléants.

Monsieur Olivier Pasche, rapporteur, se retire.

Pour 2012-2013 :

Monsieur Emile Tasev devient rapporteur.

Monsieur Eric Affolter reste membre et Madame Geneviève Berclaz devient membre.

Monsieur Eric Abetel passe 1^{er} suppléant.

Il faut donc procéder à l'élection d'un 2^{ème} membre suppléant à la Commission de Gestion et Monsieur le Président attend des propositions de candidature.

Monsieur Philippe Steiner se propose.

Monsieur Vincent Bolay demande si quelqu'un s'oppose à ce qu'il soit procédé au vote à main levée. Cela n'est pas le cas.

Monsieur Philippe STEINER est élu 2^{ème} suppléant à la Commission de Gestion, à l'unanimité.

Election d'un délégué au Conseil intercommunal de l'AIEB

Monsieur Eric RoCHAT, délégué au conseil intercommunal de l'AIEB, a quitté Lully. L'assemblée doit donc désigner un nouveau délégué pour la fin de la législature.

Monsieur Bolay demande des propositions de candidature.

Monsieur Philippe Isoz propose Monsieur Laurent Viquerat qui accepte.

Monsieur Vincent Bolay demande si quelqu'un s'oppose à ce qu'il soit procédé au vote à main levée. Cela n'est pas le cas.

Monsieur Laurent VIQUERAT est élu délégué à l'AIEB pour la législature 2011-2016, à l'unanimité.

Monsieur le Président informe l'assemblée que les élections réglementaires sont terminées, toutes les autres commissions étant permanentes.

Adoption des comptes communaux 2011

Monsieur Vincent Bolay rappelle à l'assemblée la présence de Monsieur Daniel RoCHAT, boursier communal qui pourrait répondre aux questions concernant les comptes communaux 2011.

Madame Marlise Holzer présente les comptes 2011 que les conseillers ont reçus en annexe à la convocation de la présente Assemblée.

Le rapport de la commission de gestion est lu par Monsieur Olivier Pasche.

Monsieur Bolay ouvre la discussion sur le point 1 des conclusions, soit d'accepter les comptes pour l'exercice 2011 et le bilan au 31 décembre 2011.

Il n'y a pas de discussion.

Monsieur Vincent Bolay demande si quelqu'un s'oppose à ce qu'il soit procédé au vote à main levée. Cela n'est pas le cas.

Les comptes 2011 et le bilan au 31 décembre 2011 sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur Bolay ouvre la discussion sur le point 2 des conclusions, soit de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2011.

Il n'y a pas de discussion.

Monsieur Vincent Bolay demande si quelqu'un s'oppose à ce qu'il soit procédé au vote à main levée. Cela n'est pas le cas.

Le Conseil donne décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2011, à l'unanimité.

Rapport d'activité 2011

Notre syndic, Madame Marlise Holzer présente le rapport.

Monsieur Bolay donne la parole à qui veut la prendre. Il n'y a pas de discussion.

Préavis municipal No 05/2012 : Transformations de l'annexe de la maison Dupuis – demande d'un crédit de Fr. 500'000.- .

Monsieur Alain Strauss présente le préavis susmentionné que les conseillers ont reçu en annexe à la convocation de la présente Assemblée. Sa présentation est accompagnée d'une projection des plans architecturaux des deux étages et l'aspect extérieur.

Le rapport de la commission chargée d'étudier ce préavis est lu par Madame Danielle Coppex. Dans son rapport, la commission s'interroge sur trois points :

1. Dans la perspective que les combles soient exploitées comme une surface complémentaire, elle propose que le projet prévoit d'amener déjà les raccordements chauffage et sanitaire jusqu'aux combles.
Monsieur Strauss répond qu'il serait facile à prolonger les tuyaux jusqu'à l'étage.
2. Elle pense que les tubes qui apporteront la lumière et qui traverseront les combles pourraient pénaliser l'exploitation future de l'espace des combles et représentent un coût additionnelle. Les ouvertures en façade pourraient donner suffisamment de lumière. *Monsieur Strauss répond que, sans l'apport de lumière, la pièce n'aurait pas assez de lumière pour une activité comme la lecture.*
3. Elle préconise d'intégrer le local prévu pour le parcage des vélos dans l'espace habitable de l'annexe. *Monsieur Strauss répond que cela doit être annexé car autrement, il faudrait casser un mur porteur. Si l'on enlève ce local à vélos, il faudrait trouver une autre solution pour les locataires de la Maison Dupuis.*

Le rapport de la commission des finances est lu par Monsieur Thierry Ruch.

Monsieur Vincent Bolay ouvre la discussion à ce sujet.

Monsieur Philippe Hartmann demande si la terrasse serait disponible pour les locataires.

Monsieur Alain Strauss répond que ce serait possible.

Monsieur Hartmann demande ce que la Municipalité va faire avec les tables et chaises stockées dans ce local.

Monsieur Strauss répond que la Municipalité a des idées de solution mais rien encore de définitif.

Monsieur Olivier Virnot demande quelles seront les charges d'exploitation et comment la Municipalité compte les prendre en charge.

Monsieur Strauss répond que les parents des enfants participent au financement et le reste sera la charge de la commune.

Monsieur Jean-François Rubin demande quelle structure sera en place pour assurer les repas.

Madame Marlise Holzer répond qu'il y aura toujours des mamans bénévoles et, en plus, la commune engagera un personnel. Il s'agit d'un projet social qui n'apportera pas de bénéfices.

Madame Geneviève Berclaz soutient la Municipalité dans sa démarche car c'est positif pour les familles.

Madame Viviane Rondot demande si l'on pourrait prévoir d'inclure la vaisselle directement dans le budget.

Madame Holzer répond que dans la future transformation de la grande salle, il est prévu d'avoir une nouvelle vaisselle.

Monsieur André Devillard pose la question de sécurité étant donné que la Maison Dupuis est très près de la grande route.

Monsieur Strauss répond que le côté nord sera vitré et ouvert uniquement pour l'apport de matériel. Le chemin d'accès à la salle n'est pas au bord de la route.

Monsieur Vincent Bolay communique que ses enfants ont grandi dans la Maison Dupuis sans souci de sécurité.

Monsieur Olivier Cretegny pose la question concernant le matériel (cantine, tables) stocké dans le garage. Dans un autre local, bénéficierait-on d'une même disposition ? Ou serait-ce plus pratique ?

Madame Holzer répond que la solution est prévue d'être plus pratique.

Monsieur Cretegny voudrait savoir le lieu prévu.

Monsieur Alain Strauss répond que la Municipalité suit deux ou trois pistes mais le lieu n'est pas encore fixé.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur le Président demande si quelqu'un s'oppose à ce qu'il soit procédé au vote à main levée.

Cela n'est pas le cas.

Le Conseil passe au vote pour le préavis No 05/2012 de la Municipalité.

L'assemblée du Conseil général de Lully

- Dans sa séance du 25 juin 2012,
- Vu le préavis de la Municipalité No. 05/2012,
- Où le rapport de la Commission chargée de son étude,
- Où le rapport de la Commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

Décide:

- D'adopter le préavis relatif aux travaux de transformation de l'annexe de la Maison Dupuis ;
- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux tels que décrits dans le présent préavis ;
- De lui accorder à cet effet un crédit de Fr. 500'000.-.

Accepté à la quasi-unanimité suivi d'applaudissements, 1 abstention.

Prise en considération du postulat concernant la correction du bruit suite à l'implantation du phragmicompostage.

Lors de la séance du 26 mars 2012, Monsieur Jérôme Livet a déposé un postulat demandant la correction du bruit suite à l'implantation du phragmicompostage. Le bureau du Conseil a nommé une commission chargée d'étudier l'opportunité de demander à la Municipalité de procéder à cette correction.

Monsieur Jérôme Livet présente le postulat que les conseillers ont reçu en annexe à la convocation de la présente Assemblée. Ensuite, il lit le rapport de la commission chargée d'étudier ce postulat.

Monsieur Vincent Bolay ouvre la discussion à ce sujet.

Monsieur André Devillard remarque que l'autoroute date de 1964 et que le bruit n'avait jamais été un souci.

Madame Natacha Pesenti dit que depuis 1977, sa famille n'a pas été dérangée par le bruit jusqu'à il y a deux ans.

Monsieur Olivier Udry propose que la poussée des arbres plantés en compensation du phragmicompostage pourrait atténuer le bruit. La protection de la végétation est faible ; 100 mètres d'épaisseur d'une végétation n'a pas d'effet important.

Monsieur Olivier Cretegnny recommande d'être patient. Avec le contournement autoroutier, on ne sait pas où sera le tracé.

Monsieur Walter Gfeller demande si on pourrait changer le revêtement de l'autoroute qui est catastrophique.

Monsieur Lionel Pesenti parle des normes des véhicules avec des pneus plus silencieux qui atténueraient le bruit.

Monsieur Philippe Hartmann dit que des mesures de bruit ont été faites le 31 mai 2012 et on aurait des résultats à mi-octobre.

Monsieur Lionel Pesenti demande à quel moment les mesures ont été faites : la nuit, le jour, l'heure ?

Monsieur Philippe Hartmann se demande où ils ont posé des micros pour enregistrer le bruit.

Madame Saskia Schultze remarque que le bruit a augmenté depuis quatre ans. C'est encore plus bruyant en hiver et la nuit.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur le Président clos la discussion. Il demande si quelqu'un s'oppose à ce qu'il soit procédé au vote à main levée. Cela n'est pas le cas.

Le Conseil passe au vote.

L'assemblée du Conseil général de Lully

- Dans sa séance du 25 juin 2012,
- Où le rapport de la Commission chargée d'étudier ce postulat,
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

Décide:

- De renvoyer le postulat concernant la correction du bruit suite à l'implantation du phragmicompostage à la Municipalité afin qu'elle remette au Conseil son rapport.

Accepté à la majorité, 10 abstentions.

Postulat pour l'installation d'un éclairage public dans les zones habitées.

Monsieur le Président informe l'assemblée que le bureau a reçu le soir même ce postulat signée par Messieurs Jérôme Livet, Keith Smith et Olivier Pasche.

Le postulat est présenté par Monsieur Keith Smith.

Monsieur Vincent Bolay informe l'assemblée qu'elle va voter le renvoi du postulat à la Municipalité.

Le Conseil passe au vote.

Le Conseil vote en majorité de renvoyer le postulat directement à la Municipalité. 3 votes contraires, 7 abstentions.

Divers & Propositions Individuelles

Madame Annia Haselbach demande à la municipalité où elle en est concernant la mise sous silence des cloches.

Madame Marlise Holzer répond que la Municipalité collabore avec des spécialistes et que le Conseil sera tenu au courant.

La parole n'étant plus demandée, il est 21h40. Monsieur Vincent Bolay clôt la séance souhaite de bonnes vacances d'été à tous.

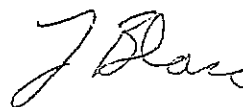
Monsieur le Président invite l'assemblée à rester boire le verre de l'amitié.

Le Président :



Vincent BOLAY

La Secrétaire :



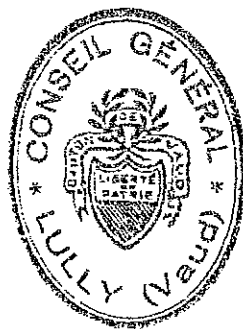
Lauren BLANC

Lu et approuvé le 23 septembre 2012

Les scrutateurs :



Olivier CRETEGNY



Mireille SCHMID